Association des Sociétés Chorales d'Alsace
Affiliée à la Confédération Musicale de France
Reg. des Ass. Vol. XXVIII - Fol. 23
CCM Mulhouse Europe 160085-60
Siège : 10, rue du Manège
68100 MULHOUSE

- *CONGRES de l'ASCA*
- *Dimanche 18 octobre 2020*

Mulhouse, le 1er septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

L'**A**ssociation des **S**ociétés **C**horales d'**A**lsace organise son congrès annuel

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à partir de 8 heures
Maison du Kleebach – 5, route du Kleebach - 68140 Munster

D'ores et déjà, nous formons l'espoir que ce congrès obtienne un franc succès grâce à votre présence.

Suite aux conditions sanitaires dues à la Covid-19, une seule personne par chorale pourra assister à l'assemblée générale ainsi qu'au repas. Les membres du comité ne sont pas compter en tant que représentant de leur chorale.

Le Kleebach nous invite à respecter scrupuleusement les consignes :

- Distanciation et port du masque dès l'entrée au Kleebach et pendant la réunion

Vous trouverez ci-inclus l'ordre du jour ainsi qu'un talon-réponse de participation que vous enverrez pour le

samedi 3 octobre 2020

- soit par courrier à l'attention de Monsieur **René SUTTER 22, rue Michelet 68220 ATTENSCHWILLER** accompagné du règlement de l'AG par chèque bancaire à l'ordre de l'ASCA

- soit par mail à rene.sutter@wanadoo.fr et virement sur le compte ouvert auprès de la CCM MULHOUSE EUROPE n° IBAN : FR76 1027 8030 0000 0160 0854 026, BIC : CMCIFR2A
- Dans ce cas, veuillez également aviser par mail notre trésorier roland.kuster@free.fr

Compte-tenu des conditions sanitaires en vigueur cette année, il n'y aura ni invité, ni mise en voix, ni concert après le repas.

Le comité et la commission de musique, passionnés comme vous de chant choral, se réjouissent de vous accueillir.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos musicales salutations.

René SUTTER, président

P.S. Vos éventuels vœux ou motions sont à envoyer à René Sutter au plus tard pour le 03 octobre 2020.

Site ASCA : www.asca-chorales-alsace.com

TALON-REPONSE à envoyer pour le 3 octobre à l'adresse du président ci-dessus par courrier ou mail

CHORALE_____

N° de tél…….. **Adresse courriel**.....

Nombre de participants :

A l'assemblée générale seule : ☐ **A l'assemblée générale et au repas :** ☐

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Ci-joint : un chèque bancaire à l'ordre de : "Association des sociétés chorales d'Alsace"……. ☐
un virement sur le compte CCM MULHOUSE EUROPE …… ☐

Participation aux frais de la journée AG : 25 € x ..... personne(s) =….. ……€